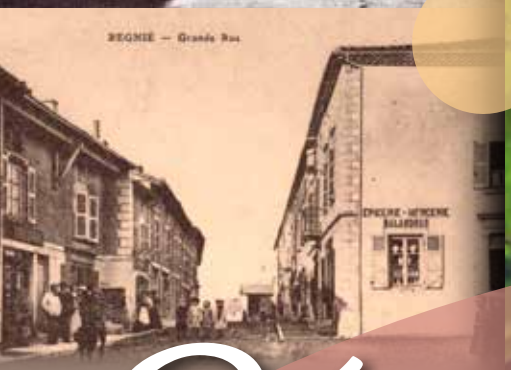

Régnié-Durette

Régnié-Durette
Nouvelle DÉNOMINATION des rues

Chemin des Mûriers • Route de la Croix Penet • Impasse de la Roche •

Bulletin municipal 2018

Sommaire

page 1 — Édito du maire

Vie municipale

page 2 — Compte administratif 2017
page 3 — Commission bâtiments
page 4 — Fleurissement
page 4 — Autorisations d'urbanisme
page 5 — Dénomination des rues
page 6 — Cyberespace
page 6 — Repas et colis des aînés
page 7 — École
page 8 — Sou des Écoles
page 9 — ENEDIS - SIEVA
pages centrales — **Plan de Régnié-Durette**
page 12 — Location de salles communales

Vie associative

page 13 — 1988 - 2018 : Le Cru Régnié a 30 ans
page 14 — Le casernement des pompiers
page 15 — Classe en 7, en 8 et en 0
page 16 — Club Lou Gras'mottes
page 16 — La Durégnatonne
page 17 — Sarmen'Team Racing
page 17 — Les Amis du lavoir de Durette
page 18 — Comité des fêtes
page 18 — Itinéraires, Paysages et Patrimoine (IPP)

page 19 — Micro-crèche
page 19 — ADMR du canton de Beaujeu
page 20 — Sybémol
page 20 — État civil
page 21 — Remerciements
page 22 — Calendrier des manifestations 2018

Mairie de Régnié-Durette
250 rue du bourg - 69430 Régnié-Durette
Tél. 04 74 04 31 43
Conception et réalisation graphique :
DG Promo - 19, rue G. Voisin
Rond-point Sud - 69220 Belleville
Tél. 04 74 66 51 51
Photos de la couverture : collections personnelles
Tirage à 500 exemplaires - N° 3
Dépôt légal : 1er semestre 2018
Diffusion gratuite

Toute reproduction même partielle est interdite.
IMPRIM'VERT

Secrétariat de mairie
Ouverture au public
Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : 9 h 00 - 12 h 00
Mercredi : 13 h 30 - 18 h 00
Le samedi matin, uniquement sur rendez-vous,
vous pouvez être reçu par un élu
Tél. 04 74 04 31 43 - Fax 04 74 04 30 86
E-mail : contact@regnie-durette.com
Site internet : www.regniedurette.com
Toutes les informations de la commune sont disponibles en un simple clic. Vous pourrez consulter les comptes-rendus des réunions du conseil municipal, les dates des prochaines manifestations, trouver des informations pratiques…

Édito du maire

Madame, Monsieur, chers Durégnatons

Nous avons le plaisir de vous présenter le bulletin relatant la vie de la commune durant l'année 2017.
Les travaux prévus au budget 2017 ont tous été réalisés dans les délais impartis :

- L'approbation du PLU
- La dénomination des rues et numérotation des habitations
- Le programme voirie
- La réhabilitation de 2 logements dans l'ancienne école de Durette
- Divers achats pour l'école
- L'acquisition d'un bâtiment rue de l'abattoir
- L'acquisition d'un bâtiment Cour des miracles
- Nettoyage complet des courts de tennis
- De gros travaux de réfection des réseaux des eaux usées de la station d'épuration de Ponchon. Toutes nos félicitations aux deux entreprises qui ont fait un excellent travail sur le terrain et ont fait preuve de courtoisie envers les riverains.

Sans les subventions allouées par la Région, le Département et la Communauté de Communes Saône-Beaujolais, nous ne pourrions mener à bien nos projets d'investissements. Nous espérons que celles-ci seront reconduites en 2018.

En septembre dernier, le rythme scolaire de nos écoliers a changé, un retour à la semaine de 4 jours avec la suppression des nouvelles activités périscolaires. La participation active des enfants de l'école a été très appréciée lors de la commémoration du 11 novembre.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux commerçants et artisans qui se sont installés sur notre commune :

- En juin, un nouvel institut de beauté Esthé'line au centre du village et un atelier de couture « la Robe et l'Ourlet » aux Forchets
- Le 28 août, la société Gones Trotteurs a repris la structure de la micro-crèche « À petits pas »
- Et en décembre, l'entreprise de menuiserie de notre ami Jean-Gilles a été reprise par M. Adrien Guillon sous l'enseigne Fabrik & Sens.

Notre village est toujours aussi dynamique avec ses 25 associations (+ une petite nouvelle « Beaujol'Air ») et ses dix classes de conscrits. C'est grâce à l'action de nombreux bénévoles qui se dévouent au cœur de ces associations et amicales et nous les en remercions.

La fête des conscrits, le Rallye des vignes, les 50 ans du caveau et du comité des fêtes avec un feu d'artifice offert par la municipalité et le Raid Bleu ont été les moments forts de cette année passée.

Les grandes manifestations pour 2018 :

- La fête des conscrits les 10 et 11 mars
- L'élection de Miss Beaujolais le 17 mars
- Le Rallye des vignes le 24 mars
- Les 30 ans du Cru Régnié
- Le Raid Bleu en novembre

Des problèmes de comportement de quelques administrés ont été constatés en cette fin d'année au secrétariat de mairie. Le secrétariat de mairie est certes un service public mais n'est pas un défouloir. Ces comportements ne sont pas acceptables. Le travail est de plus en plus lourd et de plus en plus complexe, c'est pourquoi les secrétaires ne peuvent pas toujours vous répondre dans la minute.

Au vu des gros investissements entrepris en 2017, 2018 sera une année de transition. Il nous faut être prudents car les dotations de l'État baissent chaque année, notre politique étant de ne pas augmenter les impôts locaux.

En ce début d'année, notre commune a été très éprouvée avec la disparition de notre ami Jean-Gilles Durand, Mesdames Dominique Spee et Josette Venturino. Je renouvelle toutes mes condoléances à leurs familles.

Je tiens à remercier mes adjoints, les conseillers et les secrétaires pour leur travail et leur soutien, tout le personnel communal, les sapeurs-pompiers et les associations pour leur engagement et leur énergie. Je souhaite également une bonne retraite à Marc Chagny, employé communal depuis 1998 et un bon rétablissement à notre ami Paulo Cinquin. Je félicite le Lieutenant Denis Matray qui a reçu l'insigne de chef de casernement échelon argent de la part du capitaine Giraud, adjoint au chef de groupement, une très belle reconnaissance par sa hiérarchie.

Bonne lecture

Votre maire,
Jean-Paul Robin

Compte administratif 2017

Comme nous l'avions écrit dans le dernier bulletin municipal avant d'élaborer le budget 2017, la commune devait être prudente et sélective dans le choix de ses projets d'investissement.
La consigne a été strictement respectée tant pour le choix que leur réalisation dans le temps et dans l'enveloppe budgétaire.

PRÉSENTATION DES PRINCIPALES DÉPENSES

Total : 258 447,43 €

Rénovation intérieure des logements situés dans l'ancienne mairie-école de Durette : 181 662,42 €

Différents travaux ou achats dans certains bâtiments :
École 2 127,32 €
Cyberespace 1 304,88 €
Église 2300 €
Restaurant scolaire 1 983,93 €
Matériel informatique 3768 €
Acquisition foncière 36 256,26 €

RUE

Dénomination et numérotation de toutes les rues, ruelles, impasses et chemins situés sur le territoire de la commune : 21 994,62 €

Achat d'une sableuse et d'une balayeuse : 7 050 €

Grâce aux différentes subventions qui nous ont été attribuées (région, CCSB, département) nous avons pu financer ces travaux sans faire appel à un nouvel emprunt.

Concernant le budget en section de fonctionnement, nous notons que le budget primitif a été respecté et clôturé avec un excédent de 57662.64 €. Comparativement à 2016, les recettes et dépenses de fonctionnement sont en légère diminution et nous relevons une stabilité dans chacun des chapitres. Nous en concluons que le budget est bien maîtrisé mais que nous sommes dans le flou pour les dotations de l'État de 2018 et si leur baisse se confirme, il sera difficile d'équilibrer le budget 2018 et encore plus risqué de prévoir de gros investissements.

Dont principales recettes :

2015 **Dotations :** 178 424,53 €

2016 **Dotations :** 160 229 €

2017 **Dotations :** 152 648,59 €

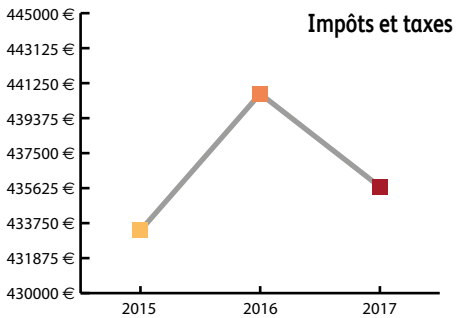

Commission bâtiments

Après le déménagement programmé et provisoire des locataires des deux appartements à l'étage de l'ancienne mairie-école de Durette, de gros travaux de rénovation ont pu commencer début juin. Toiture, système de chauffage, isolation thermique, réfection de l'électricité, rénovation complète des salles de bains, renouvellement des peintures et de l'ensemble des sols, c'est un rajeunissement total qu'ont subi ces logements.
Dans le hall du bâtiment, un petit sas a été créé pour stopper le froid et sécuriser les locataires, avec la pose d'un interphone.
Le coût des travaux s'élève à 181 662,42 € TTC
Subventions de la région 30 000 € (dans le cadre ambition région) et de la CCSB 17 000 € (dans le cadre du fonds de concours pour la rénovation des bâtiments communaux).
En décembre, les locataires ont réintégré des appartements tout neufs et confortables.

Fleurissement

En 2017, la commission fleurissement a connu de grands changements :
L'horticulteur de St-Georges-de-Reneins, M. Marion, qui nous fournissait depuis de nombreuses années, a fait valoir ses droits à la retraite ; nous travaillerons désormais avec M. Large - la société Florafruit de St-Georges-de-Reneins.
Carole Gerin, qui a pris soin, pendant de nombreuses années, des espaces verts de la commune est partie pour d'autres responsabilités et Joël Guinet est venu la remplacer pour travailler avec Paul Bady.
Un grand merci aux bénévoles et aux services techniques pour l'arrosage, l'entretien des massifs, pour le travail effectué en général, surtout quand la météo est capricieuse.

objectif zéro pesticide dans nos villes et villages

Autorisations d'urbanisme

Construction GRENELLE *patrimoine* PC
urbanisme VIE *PLUi* *environnement* DP *zonage* CUa
Territoire *Avenir*

Sur le territoire de la commune, comme sur ceux de toutes les communes, la majorité des projets de construction, d'extension ou d'aménagement, que ce soit pour une piscine, un abri de jardin, une maison d'habitation, une clôture, une modification de façade (création d'une ouverture, changement de tuiles, changement de couleur de façades)… doit répondre aux règles fixées dans un document déterminant le droit des sols et des constructions s'appliquant sur la commune. Pour Régnié-Durette, il s'agit d'un PLU **exécutoire depuis le 1er septembre 2017**.
Si vous avez un projet, vous pouvez, sur le site officiel de la mairie ou en mairie, vous référer aux pièces constitutives de ce PLU. Dans un premier temps, vous situez votre bien sur le plan de zonage (document graphique) et, une fois la zone déterminée, vous consultez le règlement applicable à celle-ci. Vous pouvez aussi prendre connaissance du plan des risques naturels, des servitudes…
Avant de commencer tous types de travaux nécessitant une demande d'autorisation d'urbanisme, vous trouverez les informations sur le site service-public.fr, onglet « logement » et l'imprimé (cerfa) correspondant à la nature de vos travaux. Cet imprimé est à compléter en vue de son dépôt en mairie. Les plans du cadastre sont disponibles sur le site cadastre.gouv.fr.
Sachez également que toute création de surface de plancher engendre le paiement de la redevance d'archéologie préventive (pour tous travaux touchant le sous-sol) et de la taxe d'aménagement.

Dénomination des rues

2 ans de travail pour la commission communication sur la dénomination des voies de la commune afin que chaque administré de Régnié-Durette puisse bénéficier d'une meilleure qualité des services rendus,

97 noms à trouver à chacune des 97 routes, impasses et chemins qui restaient à dénommer sur notre village,

125 photos pour repérer les emplacements des panneaux,

2 matinées de concertation avec la population en décembre 2016,

1 journée de repérage sur le terrain,

4 permanences en décembre 2017 et janvier 2018 pour la distribution des plaques numérotées,

Et voilà mission accomplie !
À vous de poursuivre en transmettant bien votre nouvelle adresse aux organismes et connaissances.
Vous pouvez retrouver toutes les démarches à suivre sur le site www.service-public.fr

Route du 1er janvier 1973 Pourquoi ?

L'histoire de Régnié a toujours été étroitement liée à celle de Durette, commune plus ancienne. Mais les limites communales apportaient des situations bien cocasses ! En effet le boulanger cuisait son pain dans son four à Durette et le vendait sur Régnié. M. … mangeait à Durette et couchait à Régnié ! Il n'allait même pas voir sa belle mais passait tout simplement de la cuisine à sa chambre. Pour d'autres, si leur maison est en plein cœur de Régnié, les terrains sont la propriété de Durette ! Pourtant de telles situations ne créaient aucune difficulté pour les 620 habitants de Régnié et les 175 de Durette qui vivaient en parfaite harmonie.
Alors pourquoi une telle intimité ne finirait-elle pas par un mariage ?
Et ce fut officiel le 1er janvier 1973 !
Régnié et Durette se sont juré fidélité et ne forment plus qu'une seule et même commune.

Cyberespace

Le cyberespace de Régnié-Durette œuvre pour faciliter l'accès de tous les publics à la culture, à l'informatique et aux loisirs, avec ses ateliers à thèmes réservés aux enfants pendant les vacances scolaires, ainsi que les ateliers informatiques mis en place pour les aînés les mardis et vendredis de 9 h 00 à 11 h 00. Il reste encore des places pour les ateliers du jeudi, si vous souhaitez y participer, n'hésitez pas à prendre contact avec Isabelle Bonnet.

Le nombre de familles inscrites ainsi que les prêts de livres augmentent chaque année et l'offre des ouvrages tend à répondre à la demande des usagers grâce au budget alloué à l'achat de livres.

N'hésitez pas à franchir les portes du cyberespace, Isabelle se fera un plaisir de vous accueillir.

Tous les mardis de 16 h à 18 h,
les mercredis de 15 h à 19 h
et les samedis de 10 h à 12 h
Mail : cyberespace-regniedurette69@outlook.fr
Tél. 04 74 04 31 43 (mairie)
Adresse : bâtiment de l'école

Repas et colis des Aînés

Dimanche 14 mai 2017, nos aînés de plus de 70 ans se sont retrouvés à la salle des fêtes pour un repas festif offert par la municipalité. Animé avec passion et talent par Sylvie Bretaire, autour d'un excellent repas préparé par nos aubergistes, Nicolas et Laetitia. Regards pétillants et sourires aux lèvres, pas de doute, tous ont passé un excellent moment empreint d'émotion et de convivialité.

Mercredi 13 décembre 2017, la municipalité a invité tous les aînés autour d'un goûter pour recevoir leur colis de Noël.

École

À ce jour, 129 élèves sont inscrits et sont répartis en 5 classes :

PS-MS : Mme Guedes Audrey complétée par Mme Lallement Lydie, assistées de Mme Crozet Agnès (ATSEM)

MS-GS : M. Roche Nicolas complété par Mme Lallement Lydie, assistés de Mme Deprèle Valérie (ATSEM)

CP-CE1 : Mme Chavy Aurélie.

CE1-CE2 : Mme Barraud Françoise complétée le mardi par Mme Berrahmoun Vanessa

CM1-CM2 : Mme Lapointe qui remplace Mme Pouly.

Le poste de direction est assuré par Mme Barraud.

Les « Nouvelles Activités Périscolaires » ont été arrêtées en septembre pour un retour à la semaine de 4 jours pour les enfants : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Les sorties et activités scolaires :

Ont eu lieu :

- ateliers de Noël du 14 au 21 décembre
- visite du Père Noël et goûter le vendredi 22 décembre
- le 16 janvier, l'école a eu une animation KAPLA sur la journée. Toutes les classes ont participé et ont fait des choses extraordinaires.

À venir :

PS/MS :

Le 1er mars : spectacle « le grand bonhomme kamishibaï », aux Ardillats. Ce spectacle sera suivi d'un projet commun aux classes des PS/ MS, GS/CP et CP/CE1.

Le 1er juin : voyage de fin d'année à Charentay « Le manège enchanté »

GS/CP :

Le 1er mars à 10 h : spectacle « le grand bonhomme kamishibaï », aux Ardillats.

Le 1er mars à 14 h : séance de cinéma à Belleville.

Le 20 mars à 14 h : participation à la fête du court métrage.

Le 27 mars : journée en lien avec la FRAPNA

Le 24 mai : sortie de fin d'année autour des sciences, de l'arbre.

CP/CE1 :

Le 1er mars à 10 h : spectacle « le grand bonhomme kamishibaï », aux Ardillats.

Le 1er mars à 14 h : séance de cinéma à Belleville.

Le 20 mars à 14 h : participation à la fête du court métrage.

Le 27 mars et le 17 mai : journées en lien avec la FRAPNA

Le 24 mai : sortie de fin d'année autour des sciences, de l'arbre.

CE1/CE2 :

Interventions tennis pour 10 séances les jeudis à partir du 11 janvier de 13 h 45 à 14 h 45.

Le 9 mars : école et cinéma pour le deuxième film

Le lundi 14 mai : intervention de la communauté de communes sur l'assainissement de l'eau et la consommation d'eau

Le 28 juin : sortie à l'institut Lumière à Lyon (visite du musée, projection de film et initiation à la pratique vidéo)

CM1/CM2 :

Interventions tennis pour 10 séances les jeudis à partir du 11 janvier de 14 h 45 à 15 h 45.

Le 9 mars : école et cinéma pour le deuxième film

Le 27 mars : intervention en classe de la fédération de pêche

Le 6 avril : théâtre de Villefranche (pièce : Jeanne et la chambre à airs)

Le 4 mai : sortie pêche avec la fédération de pêche.

Le 14 mai : intervention de la communauté de communes sur l'assainissement de l'eau et la consommation d'eau

Le 28 juin : sortie à l'institut Lumière à Lyon (visite du musée, projection de film et initiation à la pratique vidéo).

Une dernière date pour le projet « école et cinéma » est toujours en attente pour les élèves de primaire.

Deux classes participent aux séances hebdomadaires de piscine du 29 janvier au 11 juin 2018. Le financement de cette activité est entièrement pris en charge par la commune.

Les élèves bénéficient d'un enseignement de chant choral chaque semaine.

La fête de printemps aura lieu le mardi 3 avril 2018. Le thème sera « le cinéma ».

Sou des Écoles

Le Sou des Écoles est une association gérée par des parents d'élèves volontaires et bénévoles.
Le bureau a été renouvelé à la rentrée 2017 et est actuellement composé de 13 parents dont :

Président : Yann Saillour
Vice-présidente : Marlène Laforest
Trésoriers : Nicolas Audouard (en charge des activités) et Carole Gerin (en charge de la cantine et de la garderie)
Secrétaire : Sébastien Allemand
Communicante : Céline Pognant

L'association assure la gestion de la garderie et de la cantine.
Merci à nos deux salariées Patricia Prolange et Micheline Roche pour leur implication, leur énergie et leur disponibilité.

Faits marquants de l'année 2017 :
Financement par le Sou des Écoles d'une structure de jeux pour les enfants de maternelle. C'est un projet qui a été réfléchi, préparé depuis plusieurs années et qui a vu le jour cet été avec la collaboration des enseignants et de la municipalité. La mairie en assurera le suivi et l'entretien.
Les enfants de maternelle et de CP se réjouissent de cette installation et peuvent en profiter à chaque récréation ainsi que sur le temps de garderie périscolaire.

Le Sou des Écoles, c'est aussi
Le financement des sorties scolaires et des spectacles en cours d'année ainsi que des cadeaux faits aux enfants (Noël et fin d'année des CM2).

Pour financer toutes ces activités, différentes manifestations sont organisées dans l'année, les cotisations annuelles ne représentant qu'une partie du budget : vente de pizzas et de brioches, buvettes aux fêtes de l'école et au rallye des vignes, vente de fleurs…

Les manifestations à venir :
- rallye des vignes le 24 mars 2018 : buvette du Sou des Écoles au lieu-dit Le Py de Bulliat
- vente de fleurs le 8 mai 2018
- kermesse de fin d'année le 23 juin 2018

Nous remercions toutes les familles qui sont présentes lors de l'organisation de ces manifestations et les personnes qui viennent y participer.

C'est par l'implication de tous les parents que peut survivre le Sou.
Pour nous contacter : sou-des-ecoles@live.fr

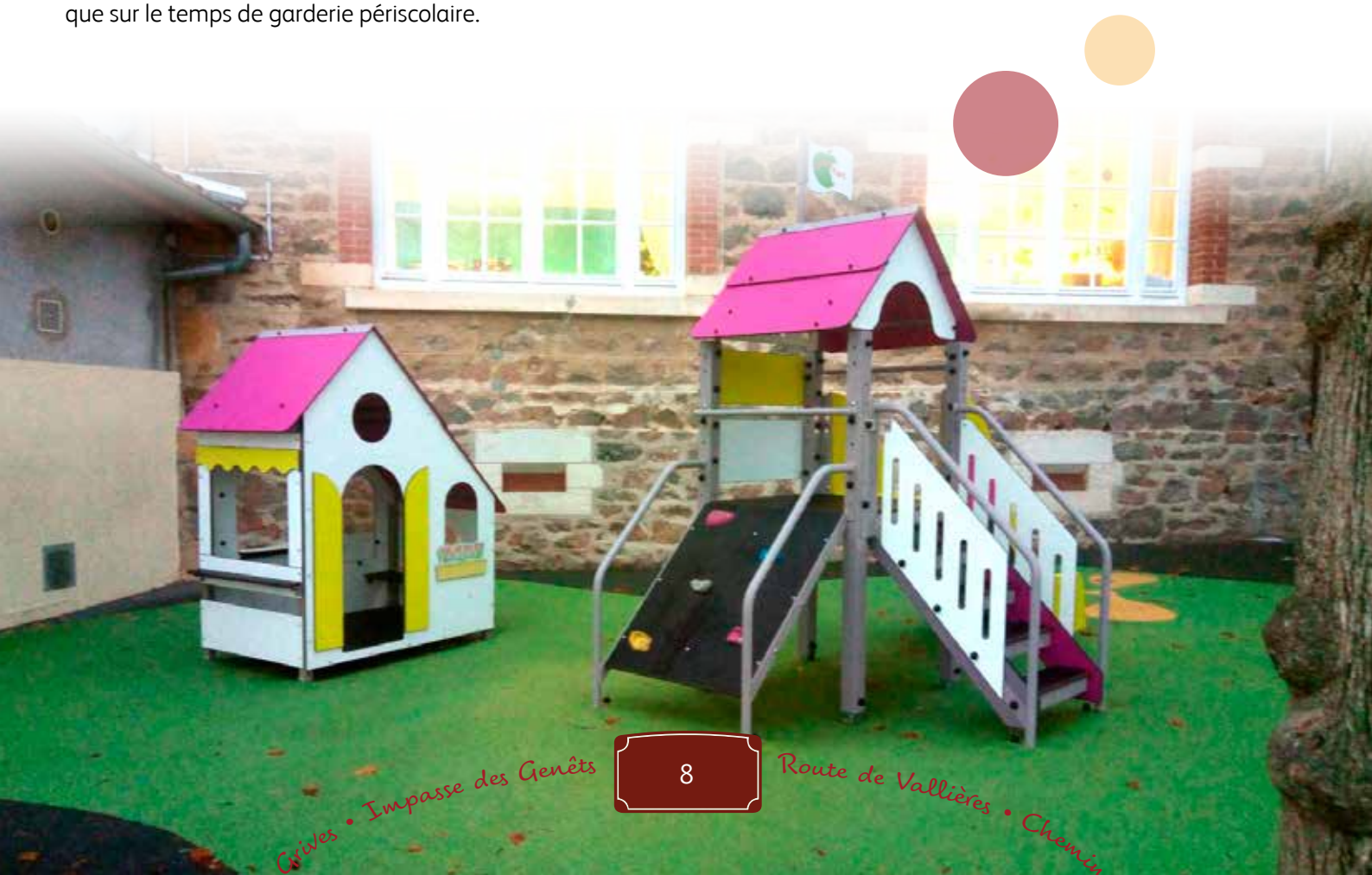

Enedis modernise le réseau électrique sur les communes de Régnié-Durette, Beaujeu, Quincié-en-Beaujolais, Lantignié

Enedis, gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité, entreprend un chantier d'ampleur sur les communes de Beaujeu, Quincié-en-Beaujolais, Lantignié et Régnié-Durette.
L'objectif : améliorer la performance du réseau électrique pour une meilleure qualité d'alimentation électrique pour les clients.
Les travaux auront lieu d'octobre 2017 à décembre 2018.
L'entreprise prestataire mandatée par Enedis est SBTP.
Le chantier conduit par Enedis consiste en l'enfouissement de 8 km de ligne électrique moyenne tension (20 000 volts). Ces câbles souterrains remplaceront près de 9 km de ligne électrique aérienne, supprimés du paysage. Cette restructuration du réseau électrique par Enedis permettra d'apporter une meilleure qualité d'alimentation pour les riverains. Cela permettra également à Enedis d'être plus réactif en cas de panne, avec certaines manœuvres techniques qui pourront se faire à distance, pour une réalimentation plus rapide de ses clients.

L'eau… Communication SIEVA

Bientôt chez vous, un compteur intelligent pour limiter les fuites d'eau.

Le SIEVA (Syndicat Intercommunal des Eaux de la Vallée d'Ardières) déploie avec SUEZ les solutions ON' connect, un système de compteur communicant pour moderniser et fiabiliser le réseau de distribution d'eau potable.
Ce système fonctionne grâce à un émetteur radio placé sur le compteur d'eau qui communique - 2 secondes par jour - par voie hertzienne (proche des bandes FM et TV) l'index de consommation à un récepteur situé sur le toit d'un bâtiment de la commune. Puis, le signal est transmis par les réseaux de téléphonie mobile vers le centre de relations clients.
La technologie utilisée par SUEZ est éprouvée depuis plus de 10 ans. Cette solution innovante donne à chacun la possibilité de mieux maîtriser sa consommation d'eau et permet de déceler les anomalies et ainsi de se prémunir contre les désagréments et les dommages d'une fuite d'eau.
En cas de surconsommation, l'abonné est averti par courrier, mail ou SMS (selon le choix). Autres avantages, les factures correspondront à la consommation réelle supprimant les factures basées sur une estimation et le dérangement du relevé de compteur. De plus, jour après jour, la consommation peut être suivie sur internet.

Toutes les informations utiles pour vous connecter vous seront communiquées en début d'année 2019 quand l'ensemble du dispositif sera opérationnel. À Régnié-Durette, la période de déploiement est prévue au printemps 2018. Un courrier de prise de rendez-vous vous sera adressé.
Avec cette modernisation, le SIEVA souhaite diminuer les pertes d'eau mais aussi contribuer à améliorer son bilan carbone en supprimant les tournées de relevés.

A

G4	Abattoir (Impasse de l') 8
F4	Amandier (Impasse de)
G3	Anémones (Impasse des) 13
H5	Ateliers (Chemin des)

B

H4	Bois (Route du)
G4	Bourg (Rue du)
G3 à I1	Braves (Route des)
H4	Bruyères (Chemin des)
F3	Buis (Impasse des)
I2 à G3	Bulliats (Route des)

C

H2	Cèdre (Impasse du)
F4	Cerisiers (Ruelle des) 5
C3	Chalaye (Chemin de)
G4 à G5	Chalet (Route du)
H3 à I2	Chambéry (Route de la)
G4	Chapelière (Chemin de la)
F2	Charmes (Chemin des)
G3	Charrière (Montée de la)
G2 à G3	Chastys (Route des)
C3	Châtillons (Montée des)
F3 à F4	Chazelet (Impasse du)
H5	Chemin de fer (Rue du)
G4	Chênes (Allée des) 9
G3	Chèvrefeuille (Impasse du) 15
H4 à G4	Clairon (Montée du)
H4	Colombier (Chemin du)
F4 à G5	Combe (Montée de la)
B3 à C3	Combe Vallet (Chemin de la)
I1	Crus (Route des)
F4 à G3	Croix Blanche (Route de la)
F4 à H4	Croix Penet (Route de la)
H4	Crocus (Impasse des)
F3	Crots (Chemin des)

D

G3	Dahlias (Allée des)
G3	Distillerie (Route de la)

E

G4	Églantines (Impasse des) 2
G4	Église (Place de l') 14
G3 à G4	Erpent (Chaussée d')
G4	Espace loisirs (Rue de l') 6
G4	Étang (Chemin de l')

F

G2	Four à pain (Ruelle du)
C2 à C3	Fûts (Montée des)

G

D2	Genêts (Impasse des)
E3	Glaïeuls (Impasse des)
F3	Glycines (Impasse des)
I4	Grainetière (Chemin de la)
F3	Grange Barjot (Rue de la)
G4	Grange Charton (Rue de la) 11
G4	Grisemottes (Impasse des) 1
H3	Grives (Chemin des)

H

G3	Hirondelles (Chemin des)
D2	Hortensias (Chemin des)
G3	Hospices (Cour des)

J

G5	Jasmin (Impasse du)
H4	Jonquilles (Impasse des)
H4	Jules Garnier (Rue)

L

D2 à D3	Lachat (Route de)
H3	Laurelles (Impasse des)
E2	Lilas (Chemin des)
F3	Lys (Impasse des)

M

F4	Mésanges (Chemin des)
G4	Miracles (Cour des) 10
G3	Mollard (Route du)
G5	Monthieux (Chemin des)
F4	Muguet (Impasse du)
G5 à H4	Mûriers (Chemin des)
F3	Myosotis (Chemin des)

P

H4	Pelosses (
G4	Peupliers
I5	Pigeonnie
G4	Pivoines (
G3 à G4	Place (Che
F4 à F3	Plaignes (
G4	Poidebarc
F4	Pommiers
H2 à I2	Ponchon (
E4 à F4	Potet (Ro
G3	Pré (Impa
F3	Pressoir (
H2 à H3	Prunus (C

R

H5	Rail (Impa
G4	Rampaux
G3 à G4	Reyssiers
G4	Roche (Im
H1	Romaine
D3 à F3	Ronzes (R
G4	Roseaux (
G2	Rosiers (C

S

C2 à D3	Saint Jose
H5 à I4	Saint Vinc
F4	Sarments
H4	Souterrain

Impasse des)
(Route des)
r (Chemin du)
Allée des) 3
emin de la)
Route des)
l (Rue Alexandre) 12
s (Impasse des)
(Route de)
ute du)
sse du)
Chemin du)
hemin des)

sse du)
(Impasse des) 7
(Route des)
passe de la)
(Voie)
oute des)
Impasse des) 4
Chemin des)

ph (Route de)
cent (Route de)
(Impasse des)
n (Allée du) 17

T

G4	Tour Bourdon (Ruelle de la)
E2	Tulipes (Impasse des)

V

C2 à C3	Vachats (Route des)
H4	Valérianes (Allée des) 16
D3 à E2	Vallières (Route de)
G3 à H2	Vergers (Route des)
D2	Vernaise (Chemin de la)
E3 à F3	Vernus (Route de)
I2	Violettes (Impasse des)

G4 à I5	1er janvier 1973 (Route du)
F2 à F3	3 ruisseaux (Route des)

Location des salles communales

RÉSERVATION EN MAIRIE
L'utilisation des salles communales est gratuite pour toutes les associations à but non lucratif de la commune, dans le respect d'utilisation selon le règlement en vigueur.

Salle des fêtes : pour 150 personnes maxi (cuisine en sus)

Manifestations	Habitants de Régnié-Durette
½ journée (uniquement pour les funérailles)	70 €
1 jour sans cuisine	130 €
1 jour avec cuisine	200 €
2 jours sans cuisine	250 €
2 jours avec cuisine	320 €

Espace Loisirs : pour 500 personnes

Cette salle, utilisée principalement par les associations sportives, est un lieu idéal pour les manifestations accueillant beaucoup de monde. En plus de la salle, l'espace loisirs est doté d'un bar équipé de deux réfrigérateurs.

Manifestations	Habitants de Régnié-Durette
1 jour	510 €

Les frais d'eau, gaz et électricité seront facturés en sus.
La location ne comprend pas l'utilisation du matériel (tables, chaises, podium).
Le comité des fêtes de Régnié-Durette peut, sous certaines conditions, autoriser l'organisateur à utiliser son matériel.

Contact pour le prêt du matériel :
Gérard Maître - Tél. : 04 74 69 20 63

Bar de l'Espace Loisirs : pour 30 personnes

Manifestations	Habitants de Régnié-Durette
1 jour	170 €

Site et vestiaires de la Chapelière :

Espace de plein air situé à la Chapelière, ce site peut être utilisé gratuitement sur simple réservation en mairie pour les associations et les habitants de Régnié-Durette.

Les salles de réunion situées à la maison associative sont à la disposition des associations durégnatonnes pour leurs réunions.
Réservation en mairie ou sur le tableau d'affichage situé à l'entrée de la mairie.

La gestion des clés est parfois difficile, **merci de les déposer sur le crochet dès la fin de la réunion.**

1988 – 2018 : Le Cru Régnié a 30 ans

Le millésime 2017 s'épanouit lentement dans nos caves.

À l'automne 1988, le comité national de l'INAO (institut national des appellations d'origine) reconnaissait l'accession à l'appellation communale « Régnié » à une grande partie des surfaces de vigne plantées sur Régnié-Durette ainsi que 4 hectares et demi sur la commune de Lantignié. Le premier millésime en Cru Régnié fut le millésime 1988. 2017 se trouve être le trentième du nom. À l'heure où j'écris ces mots, tout n'est pas défini quant aux festivités entourant cet anniversaire. Un panneau implanté à Saint-Vincent vous informera régulièrement des moments forts concernant le Cru tout au long des saisons.

Depuis plus de dix ans, les Crus du Beaujolais ont mis en place la hiérarchisation des terroirs.
Après l'étude des sols, les cartes géologiques de chaque cru ont été éditées, permettant de mettre à jour la diversité des terroirs à l'intérieur de chaque appellation. Toutes ces études entraîneront, au sein de chaque cru, la mise en place de « climats » (nom désignant des secteurs différents à l'intérieur d'une même appellation).
Le Cru Régnié a choisi d'entrer dans cette démarche en 2016. Une commission y travaille ardemment. À ce jour, sept climats ont été définis. Les noms de chacun sont à l'étude, ainsi qu'un affinement des limites entre chaque secteur. Cette démarche a pour but de repérer les meilleures parcelles et de permettre l'élaboration de cuvées à haute valeur ajoutée.
Une présentation de ces travaux sera faite lors de l'assemblée générale du 21 mars 2018.

Bon courage à tous les vignerons et vigneronnes et à bientôt lors de nos prochains rendez-vous.

Patrick Péchard, Président du Cru Régnié

Décret du 20 décembre 1988 relatif aux conditions de production des vins d'appellation d'origine contrôlée « Régnié »

Vu les délibérations du comité national de l'Institut national des appellations d'origine des vins et eaux-de-vie en date des 2 et 3 juin 1988,

Décrète :

Art. 1er. – Seuls ont droit à l'appellation contrôlée « Régnié » les vins rouges qui répondent aux conditions ci-après.

Art. 2. – L'aire de production des vins ayant droit à l'appellation contrôlée « Régnié » est délimitée à l'intérieur du territoire des communes de Régnié-Durette et de Lantignié.
Pour avoir droit à l'appellation contrôlée « Régnié », les vins doivent être issus de vendanges récoltées dans l'aire de production délimitée par parcelles ou parties de parcelles telle qu'elle a été approuvée par le comité national de l'Institut national des appellations d'origine des vins et eaux-de-vie en séance des 2 et 3 juin 1988, sur proposition de la commission d'experts désignée à cet effet.
Les plans de délimitation sont déposés à la mairie de Régnié-Durette.

Fait à Paris, le 20 décembre 1988.

MICHEL ROCARD

Par le Premier ministre :
Le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget,
PIERRE BÉRÉGOVOY
Le ministre de l'agriculture et de la forêt,
HENRI NALLET

10e cru du Beaujolais
LE SACRE POUR RÉGNIÉ

Le casernement des pompiers

Bilan de l'année 2017

L'effectif est stable : nous comptabilisons un départ, le sergent-chef Jean-Michel Zapata et une recrue, le sapeur Laureen Desplace.
Il se compose de 22 agents répartis comme suit :
1 infirmière principale en double affectation, 1 officier, 8 sous-officiers, 11 caporaux et 1 sapeur.

Formation

Outre les formations de maintien des acquis (40 heures par agent), nous avons organisé une manœuvre interne en juin à la garderie de l'école et une autre avec les casernements voisins en décembre sur l'ensemble du bâtiment de l'école.
À titre individuel, Romain Collonge a validé la formation EAP1 (Encadrement des Activités Physiques niveau 1).

Changements de grade :

Ont accédé au grade de :
- Sergent-chef : Pascal Déprèle, Hervé Rampon, Jean-Michel Zapata et Thomas Laforest
- Sergent : Francois Desplace
- Caporal-chef : Hervé Bouland
- Caporal : Christian Djemoui, Pierre Gerin, Victorien Roux, Benoit Chagny, Cindy Dutrève

Interventions

Leur nombre a encore augmenté avec un total de 99 sorties d'engins, soit 10 % de plus que l'année précédente. Ces interventions sont réparties sur 10 communes, Régnié-Durette représentant 72,7 % de l'activité.
- Fourgon Pompe Tonne : 10
- Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes : 64
- Véhicule Léger Cyno : 1
- Véhicule Léger Chef de Groupe : 3
- Véhicule Fourgonnette première Intervention : 21

Cette activité opérationnelle est en lien direct avec la disponibilité très importante de notre centre de secours (77 411 heures).

Matériel

Nos deux défibrillateurs ont été remplacés par des modèles plus performants et une nouvelle radio portative nous a été affectée (leur nombre est désormais de 7).
Je remercie le SDMIS (Service Départemental Métropolitain d'Incendie et de Secours) pour l'attribution de ce matériel qui nous permet d'être parfaitement équipés.
Je tiens également à remercier la municipalité pour son soutien, et plus particulièrement Monsieur le maire qui, grâce à son courrier adressé au président du SDMIS s'est vu répondre : « Je vous informe qu'il n'est pas envisagé de supprimer la caserne au profit d'un regroupement avec d'autres casernes du même secteur… »
Ceci a permis de clarifier la position et la situation du casernement au sein du SDMIS.
Pour terminer, les jours, semaines, mois et années qui s'écoulent ne sont pas toujours joyeux. Le casernement a été lui aussi concerné par la douleur et la dure réalité de la vie. J'aurai une profonde pensée pour les agents ou amis qui ont été malheureusement touchés par la disparition d'un être cher.

Lieutenant Denis Matray

Essais de sirènes
le mercredi 4 avril

Classe en 7

C'est avec un petit pincement au cœur que nous nous apprêtons à passer le flambeau à la classe en 8. Il est, à présent, l'heure de dire un petit au revoir à la 7... pour mieux la retrouver dans 10 ans, bien entendu !
Comme nous l'espérions, nous quittons 2017 avec des souvenirs plein la tête, forts des merveilleux instants passés ensemble et des amitiés, nouvelles ou renforcées, qui représentent bien cette manifestation intergénérationnelle.
Merci à tous ceux qui ont participé à rendre ces moments possibles !
Ah les conscrits, quelle fête !

Classe en 8

Voici le résumé des activités organisées par la classe en 2017 :
- Bal de la rentrée, le 26 août 2017
- Vente de choucroute et bière artisanale, le 8 octobre 2017
- Soirée dansante « répétition générale », le 10 novembre 2017

Nous remercions toutes les personnes présentes à ces manifestations qui se sont déroulées dans une ambiance conviviale.

Nous invitons tous les durégnatons « nés en 8 » qui désirent faire les conscrits (et dont nous n'aurions pas encore le contact) à se manifester par mail à l'adresse suivante :
audardbarbara@gmail.com

Nous espérons vous voir nombreux les 10 et 11 mars prochains afin de partager avec vous la fête des conscrits 2018.

Vive les conscrits !
Le Bureau

Classe en 0

En 2017, la classe en 0 a organisé le 22 janvier sa première vente de plats, un délicieux chili con carne cuisiné par notre aubergiste.
Cette manifestation ayant très bien fonctionné, nous avons donc décidé de la reconduire pour 2018, toujours à la même période.

Pour toutes les personnes nouvellement arrivées sur la commune et souhaitant intégrer notre classe, n'hésitez pas à vous manifester soit auprès de notre présidente, Céline Robin (mail : linecerobin@yahoo.fr), soit auprès de notre secrétaire, Stéphanie Sontag (mail : regis.sontag@wanadoo.fr).

Nous souhaitons à tous une très belle année 2018 !

Impasse des Glycines • Impasse des Lys • Route de

Club Lou Gras'mottes

Beaucoup d'activités en 2017 au sein du Club.
Tous les 15 jours, le mardi : réunion avec jeux (cartes, scrabble…) discussions, détente et le jeudi : ateliers de décoration.
Chaque semaine, le mercredi et le vendredi : marches, randonnées.
Nous nous sommes aussi entraînés au chant avec Noël Auray et son accordéon.
Début juillet, nous avons partagé un moment très enrichissant en chantant avec les enfants de l'école et en partageant leur goûter.
Le 6 juin, le club a organisé un voyage dans le Vercors.
Depuis peu, pour bien vieillir, le club propose une nouvelle activité avec Lucie Trichard de Régnié-Durette. Tous les 15 jours, le jeudi : cours d'équilibre, méthode pour éviter les chutes, détente musculaire… Venez nous rejoindre et essayer.
Pour cette année 2018, entre autres animations, un voyage d'une journée est programmé le mardi 12 juin. La choucroute aura lieu le 15 décembre.
N'hésitez pas à venir avec nous, une activité vous plaira sans doute.

Mariette Durand, présidente

La Durégnatonne

La Durégnatonne existe depuis une quarantaine d'années. À ce jour, cette association comprend 13 licenciés 4e division dont 2 féminines ainsi que 7 membres honoraires. Ses deux féminines jouent en club élite, le plus haut niveau de la hiérarchie.
L'association dispose de 2 jeux couverts à l'espace loisirs et de 16 jeux en extérieur situés lieu-dit « L'Étang », à proximité du stade et des courts de tennis.
Très dynamique par sa participation à de nombreux concours, elle en organise aussi 2 en interne et 2 officiels dont les derniers ont eu lieu les 5 mai et 1er juillet.
Le bureau renouvelé lors de l'assemblée générale du 24 novembre 2017 est constitué :
- du président Robert Hyvernat,
- d'un vice-président Marcel Duthel,
- d'un trésorier Jean Lavarenne,
- d'un commissaire aux comptes Michèle Plazannet
- d'un secrétaire Serge Davanture.

C'est une association ouverte à tous et à tout âge, résidents de Régnié-Durette ou d'une autre commune. Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec le président au 04 74 04 36 02 ou avec le secrétaire au 06 82 06 36 79 ou par mail à l'adresse suivante : davanture.serge@orange.fr.
Vous êtes les bienvenu(e)s, notamment lors des entraînements hebdomadaires le mercredi après-midi en extérieur ou, en période hivernale, au boulodrome couvert. D'autres sont quelquefois organisés le vendredi soir.

Sarmen'Team Racing

La saison 2017 a débuté le 11 février avec notre journée d'essais privés à la Ronze toujours très appréciée des spectateurs et des pilotes qui nous ont offert de belles prestations. Nous en profitons pour remercier vivement tous les riverains qui ont accepté la gêne occasionnée. Un grand merci également à Sylvie et Jeannot Noirard pour la mise à disposition de leurs locaux. L'édition 2018 est programmée le 17 février.
D'autre part, les couleurs du Sarmen'Team Racing étaient représentées sur le rallye des vignes de Régnié, de Lyon-Charbonnières, des vins de Mâcon, et de la Côte chalonnaise.
Nos 3 équipages se sont fort bien comportés tout comme notre fidèle et efficace assistance technique.
Après avoir soutenu un équipage féminin lors du 4L Trophy 2017, nous apporterons cette année 2018 notre aide à un nouvel équipage engagé dans le rallye des Gazelles qui aura lieu en mars au Maroc.
Après le succès de notre concours de pétanque, nous le reconduirons le 28 juillet prochain. Ambiance et convivialité assurées !!!
Nous aidons également l'Association Sportive Automobile du Beaujolais (l'ASAB, co-organisatrice du rallye des vignes de Régnié avec le comité des Fêtes), pour la balade des routes du Pays beaujolais. C'est ainsi que nous avons accueilli le 2 décembre dernier à l'espace loisirs, 64 bolides historiques, pour une pause très appréciée des équipages.
Rendez-vous est pris avec vous tous pour le prochain rallye des vignes les 23 et 24 mars.

Toute l'équipe du Sarmen'Team Racing.

Les Amis du lavoir de Durette

Comme d'habitude, le bal du lavoir de Durette s'est déroulé le dernier samedi de juillet.
Le beau temps était de la partie pour cette 24e édition où tout avait été soigneusement préparé, sono et éclairage, pour une soirée réussie.
Cette année encore, le public s'est déplacé en nombre pour ce mythique bal populaire. Le service d'ordre renforcé a assuré le bon déroulement de la soirée.
Comme chaque année, la classe préparant les conscrits (classe en 8) a participé à la tenue de la buvette. La soirée s'est terminée à l'aube dans la bonne humeur et la convivialité. Les amis du lavoir remercient tous ceux qui ont œuvré au succès de cette manifestation.
Cette année encore, au moment des vendanges, le lavoir a subi des actes d'incivilité, dégradations et vol de la gargouille en bronze.
Les amis du lavoir en accord avec la municipalité ont fait installer une girouette et un épi sur le bâtiment de l'ancienne mairie de Durette.

Comité des fêtes

L'année 2017 fut riche en émotions.

Avant tout, nous tenions à rendre hommage à Jean-Gilles Durand, membre essentiel du comité depuis plusieurs années, dont la perte début janvier nous a tous attristés.

28e édition du rallye des vignes
Le rallye des vignes, organisé conjointement par le comité des fêtes et l'ASA Beaujolais, a encore une fois rencontré un franc succès, tant au niveau du nombre des concurrents que des spectateurs.

Les 50 ans du comité des fêtes
Verre de l'amitié, rétrospective de 50 ans de manifestations, discours, dîner spectacle autour du thème des années 80 et enfin bal en plein air accompagné d'un feu d'artifice offert par la municipalité nous ont permis de passer d'agréables moments tous ensemble.

Le comité des fêtes vous souhaite de passer une très bonne année 2018 et sera heureux de vous accueillir lors de prochaines manifestations.

Itinéraires, Paysages et Patrimoine (IPP)

En 2017, IPP a mené à bien ses actions traditionnelles :
- La 5e marche des cailloux s'est déroulée à partir des ruines de la forteresse des sires de Beaujeu, puis dans la carrière de Saint-Didier. Les accompagnateurs ont apporté des commentaires sur la géologie, la flore et le patrimoine architectural local. Une remarquable exposition de macrophotographies de cristaux de roches, prises au microscope dans des fissures de cailloux du terroir a ponctué la sortie.
- En septembre, animation des journées européennes du patrimoine où les visites commentées de l'église ont été très appréciées. Innovation, un groupe important a été guidé jusqu'à la pyramide de la Tour Bourdon.

L'association a aussi été récompensée pour deux Géo-initiatives. « Itinéraires Paysages Patrimoine » a aussi répondu à l'appel de la municipalité pour la dénomination des voies, des rues… en proposant des noms de personnalités se rattachant à notre village et des noms rappelant son riche patrimoine vigneron.
IPP en relation étroite avec la mairie, la CCSB et le syndicat du Pays beaujolais travaille à la valorisation de circuits reliant le centre-bourg ou la « voie verte » à la pyramide de la Tour Bourdon, géosite du Géopark bientôt labellisé par l'UNESCO,

Dates à retenir :
- jeudi 22 mars à 19 h 30 : assemblée générale d'IPP, n'hésitez pas à nous rejoindre.
- samedi 5 mai : 6e marche des cailloux.

Contact : ipp.regnie@orange.fr ou 04 74 04 24 09

Micro-crèche

« À petits pas » a cédé la place à « Gônes Trotteurs »

C'est depuis 4 mois que la nouvelle crèche « Gônes Trotteurs » a ouvert ses portes et ce n'est pas sans émotion que nous avons passé notre premier Noël à Régnié-Durette.

Les enfants, les familles et l'équipe ont pu apprécier les décorations de la commune. Nous avons également illuminé notre crèche, du 8 décembre au 22 décembre, pour célébrer ces fêtes de fin d'année qui marquent, pour nous, le début d'une belle aventure durégnatonne.

Les vacances ont été propices au changement, nous avons profité des quelques jours de fermeture pour changer le revêtement de sol pour un parquet plus adapté à notre activité et plus chaud. Aussi la surprise a été grande pour les enfants à leur retour !

Un coin bébé pour le calme, un atelier « Montessori » pour les apprentissages au rythme de chacun, un coin dînette pour faire comme papa et maman et préparer de bons repas pour les copains, un coin voitures pour rouler à toute allure ! Bref des espaces adaptés et une pédagogie bienveillante.

Alors pour découvrir tout cela n'hésitez pas à nous suivre sur les réseaux sociaux :
https://www.facebook.com/gonestrotteurs/
ou sur notre site internet : www.gonestrotteurs.fr

Structure soutenue par :

ADMR du canton de Beaujeu

Besoin d'un coup de main, avec l'ADMR c'est possible… !
L'association ADMR du canton de Beaujeu intervient auprès de différents publics et propose des solutions à chaque situation (grossesse, hospitalisation, décès, situation familiale difficile). Elle est dotée de professionnels qualifiés et capables de vous seconder. Cette association est gérée par un conseil d'administration composé de 9 bénévoles et d'une salariée administrative.

Les Techniciennes de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF) et les Auxiliaires de Vie Sociale (AVS) participent aux tâches de la vie quotidienne, à l'accompagnement et à l'éducation des enfants, pour les démarches administratives. L'association propose de la garde d'enfants à domicile régulièrement ou ponctuellement.

Pour permettre aux personnes âgées de se sentir bien chez elles, nous proposons de les accompagner dans leur quotidien et dans leurs sorties (ménage, préparation des repas, aide pour les courses).

Mais aussi, toute personne en activité, qui désire « souffler » un peu, a la possibilité de faire appel à nos services pour les tâches ménagères.

Ces interventions peuvent être prises en charge par différents organismes (CAF, Conseil Général, MSA, et autres régimes particuliers). Vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt à hauteur de 50 % des sommes restantes à votre charge.

"Du 01/07/2016 au 30/06/2017, l'association a réalisé un total de 10 681 heures chez 167 familles dont 198 heures chez 4 familles pour la Commune de Régnié Durette".

ADMR DU CANTON DE BEAUJEU :
4, Rue des Écoles - 69430 Lantignié
Tél. : 04 74 04 87 92
Mail : admr.beaujeu@fede69admr.org
Heures d'ouverture :
9 h /12 h – 13 h /16 h le lundi, mardi et jeudi
9 h /12 h le mercredi et vendredi

Sybémol

Cours d'instruments, formation musicale, atelier « petits groupes », atelier cordes, classe d'orchestre, groupe vocal adulte « Croc'notes » sont les rendez-vous hebdomadaires des petits et grands du Sybémol !
Avec l'éveil musical, les enfants découvrent l'univers des sons, des rythmes, des mélodies, des instruments… Ces premiers pas vers la vie de musicien comptent beaucoup !
Dès l'âge de 7 ans, les élèves ont le choix de leur instrument : les vents (hautbois, clarinette, flûte, saxophone, trompette, cor, trombone, tuba), les cordes (guitare, violon, alto, violoncelle, contrebasse, piano) et les percussions (batterie, xylophone).
La chorale adulte « Croc'notes » accueille tous les amateurs de chant les mercredis de 19 h 30 à 21 h 30 à l'école de musique de Beaujeu. Tous les curieux sont les bienvenus pour faire un essai !
Les concerts et auditions des élèves rythment la saison musicale du Sybémol. La mission de l'école est aussi d'apporter la musique au plus près de la population dans les différents villages, afin de permettre aux musiciens et au public de partager des moments privilégiés !

Quelques dates à retenir :

- Samedi 9 juin : journée de fin d'année du Sybémol. Portes ouvertes à Beaujeu le matin de 10 h 30 à 12 h 30 et spectacle des élèves à 14 h 30
- Concert d'orgue : vendredi 15 juin à l'église Saint-Nicolas de Beaujeu

Tous les détails des manifestations sont sur le site **http://ecolemusiquesybemol.free.fr**

Contacts :
Nadine Baudet, présidente (adjointe au Maire de Quincié en Beaujolais)
Thibaut Perron, directeur :
direction.sybemol@gmail.com
Myriam Canard, secrétaire :
secretariat.sybemol@gmail.com

État civil 2017

Naissances

- BURDIN SORNAY Eden, Léonce, Solange 26 mai
- LARANJEIRA Lya - 20 juin
- FABRE ROUSTAND de NAVACELLE Agathe 5 août
- LAFOREST Emma, Alice - 18 septembre
- LONGIN Maël - 16 octobre
- DHAISNE Elioth, Jacques - 1er novembre
- DESCHAMPS Nathan, Christophe, Sébastien - 4 novembre
- GILLE Léo - 6 novembre
- CHAPON Léa - 13 novembre

Mariages

- DUMOULIN Guillaume Jean Camille et TOLEDO Vincent le 15 juillet
- AUCLAIR Delphine et LAFOREST Thomas le 22 juillet
- BLANCHON Marie et THIVOLLE Xavier, Romain Marie le 2 septembre
- RITOU Isabelle, Andrée et DIDOIT Frédéric le 9 octobre

Décès

- CROZET Marie-Louise veuve MONTIBERT le 17 mars
- DENOYER Paul, Pierre le 7 avril
- GEOFFRAY Claudius le 27 avril
- CORTEMBERT Claudia Alexandrine veuve MIDOL le 28 juillet
- RENAUD Josiane le 25 août
- TOMATIS Bernard, René, Louis le 21 octobre
- GAILLARD Marie épouse LAGNEAU le 12 décembre
- COULOT Philippe, Henri, Marie le 29 décembre

Remerciements

Hommage à Jean-Gilles DURAND

En ce début d'année 2018, Régnié-Durette est en deuil et il me revient la lourde tâche de rendre un dernier hommage à notre ami Jean-Gilles, qui nous a quittés à l'âge de 56 ans.
Enfant du village, installé en tant que menuisier ébéniste depuis 1986, reconnu pour son savoir-faire et sa personnalité affirmée, il s'est beaucoup investi dans la vie associative, mais également dans la vie communale en tant qu'élu.
J'ai eu plaisir d'œuvrer à ses côtés, ainsi que plusieurs conseillers actuels de 1995 à 2001 sous la mandature d'André Larrivé. Il a effectué ce mandat avec beaucoup d'engagement, et ses conseils avisés de professionnel du bâtiment ont toujours été très appréciés et bien souvent appliqués.
Il fut également président des classes en 2 et ensuite trésorier, membre du comité des fêtes, trésorier de l'association des commerçants et artisans, trésorier de Sarmen'Team, membre des amis du caveau et membre du conseil d'administration de la caisse régionale du Crédit Agricole de Beaujeu.
En novembre dernier, la chambre des métiers lui a attribué la médaille d'honneur pour plus de 25 ans d'activité professionnelle, en reconnaissance de son travail. Malheureusement, la maladie nous a privés de sa présence lors de cette cérémonie officielle à la Préfecture.
À Régnié-Durette, son souvenir restera dans nos cœurs, comme son empreinte sur de nombreux bâtiments communaux.
Sa disparition a bouleversé notre village et tous ceux qui l'ont connu.
Nos pensées vont tout particulièrement à Patricia son épouse, Benoit et Bastien ses enfants, ses parents ainsi qu'à toute sa famille.

Merci Jean-Gilles et au revoir, nous nous souviendrons tous des bons moments passés à tes côtés.

J.P. Robin

Patricia, Benoît et Bastien DURAND

Remercient très chaleureusement Monsieur le Maire et ses conseillers municipaux, l'ensemble des associations de Régnié-Durette, le crédit agricole de Beaujeu, tous ceux qui ont pris part à leur peine par leur présence aux funérailles ainsi que tous ceux qui les ont soutenus avant et après le départ de Jean-Gilles.

Bien cordialement

Hommage à Josette VENTURINO

Josette Venturino nous a quittés en janvier dernier. Elle a été institutrice de la classe unique à Durette de 1973 à 1975. Elle a rejoint ensuite l'école de Régnié-Durette en 1976 jusqu'en 1993. Elle a fait partie également du Sou des Écoles et du comité des fêtes. De nombreux durégnatons s'en souviendront pour sa gentillesse et sa disponibilité.
Une pensée pour ses enfants, sa famille et ses proches.

Patrick et Agnès Grandjean tiennent à remercier toutes les personnes qui chaque jour depuis le mois de juin 2017 leur apportent une aide précieuse, aidante et chaleureuse.
Merci à tous.

Patrick et Agnès Grandjean

Calendrier des manifestations 2018

Mars
☆ Dimanche 4 mars > Classe en 6 vente de quenelles
■ Vendredi 9 mars > Vente de bugnes
Samedi 10 et dimanche 11 mars > Conscrits des Classes en 8
▲ Samedi 17 mars > Élection de Miss Beaujolais
▲ Samedi 24 mars > Rallye des vignes

Avril
Mardi 3 avril > Fête de printemps de l'école sur le cinéma
▲ Samedi 7 avril > Repas de la Classe en 5
Samedi 28 avril > Journée détente étang de la Carelle organisée par le Caveau

Mai
Samedi 5 mai > Marche des cailloux
Samedi 5 mai > Concours de boules la Durégnatonne
Jeudi 24 mai > Concours de boules vétérans la Durégnatonne
Samedi 26 mai > Concours de pétanque du Moto Club

Juin
▲ Samedi 2 juin > Repas de la Classe en 0
Samedi 9 et dimanche 10 juin > Classe en 2 Pizzas
▲ Samedi 16 juin > Méchoui de la chasse
Dimanche 17 juin > Brunch classe en 9
Vendredi 22 juin > Fête de la musique par le Caveau et l'Auberge
☆ Samedi 23 juin > Fête de l'école
Dimanche 24 juin > Classe en 4 vente de jambon
Samedi 30 juin > Concours de boules la Durégnatonne

Juillet
Dimanche 1er juillet > Vente de pains par la chasse
Samedi 7 juillet > Concert du Moto Club
Vendredi 13 juillet > Soirée spectacle du comité des fêtes
Samedi 21 juillet > Concert festiv'été par l'amicale des anciens pompiers
Samedi 28 juillet > Concours de pétanque Sarmen'team
Samedi 28 juillet > Bal du lavoir

Août
Vendredi 31 août > Assemblée générale de la Chasse

Septembre
Samedi 8 septembre > Assemblée générale du Tennis Club
Samedi 15 et dimanche 16 septembre > Journées du Patrimoine par IPP

Octobre
☆ Dimanche 7 octobre > Classe en 8 vente de choucroute
▲ Mercredi 31 octobre au dimanche 4 novembre > Raid Bleu

Novembre
☆ Dimanche 4 novembre > Classe en 7 vente de lasagnes
▲ Samedi 10 novembre > Soirée dansante des classes en 8
☆ Dimanche 25 novembre > Classe en 9 vente de croziflette

Décembre
■ Samedi 1er décembre > Foire aux chocolats
Samedi 1er décembre > Repas des aînés
Dimanche 2 décembre > Vente association commerçants-artisans
■ Samedi 8 décembre > Foire aux chocolats
☆ Samedi 15 décembre > Choucroute du club Lou Gras'Mottes
☆ Vendredi 21 décembre > Vente d'huîtres des pompiers

■ Le Caveau ★ Salle des fêtes ▲ Espace loisirs